



porté au second tour. Cela veut dire que le choix des électeurs se fait dès le premier tour. **En parlant de "recherche des mécanismes les mieux appropriés pour asseoir l'apaisement avant, pendant et après les élections", pensez-vous que cette concertation politique a apporté des réponses ?**

L'apaisement naît d'abord de la capacité des acteurs à se parler et à accepter la règle commune. À partir du moment où un consensus se dégage sur l'organisation d'un seul tour de scrutin, nous convenons donc que celui qui arrive en tête l'emporte, et qu'un autre tour ne doit pas se jouer dans la rue car c'est de cette contestation intempestive que naissent les incompréhensions et les crises politiques. La réduction du mandat rapproche de la prochaine échéance et éloigne le spectre d'une attente trop longue, qui peut être facteur de cristallisation. Pour ce qui est des conditions d'organisation du scrutin, il convient de relever que les élections organisées par le CGE ont connu très peu de contestations. Il est donc difficile de faire le procès d'un organe bi partisan dont aucune preuve d'inefficacité n'a été apportée.

S'agissant de la liste électorale biométrique, elle également, n'a fait l'objet d'une contestation. Et la concertation a convenu de travailler à réunir les conditions d'une biométrie intégrale telle que voulue par l'Opposition. Il s'agira d'en évaluer le coût financier, les besoins logistiques et le temps nécessaire pour

sa mise en œuvre effective. Dans tous les cas, seule l'acceptation de la règle par tous garantit un climat apaisé avant, pendant et après le scrutin. Au-delà de la règle, il s'agit également de nous accorder sur le comportement des acteurs qui devront s'engager à garantir la paix sociale en menant une campagne digne, sans haine et sans invectives. **D'aucuns vous critiquent de n'avoir pas abordé la question du Centre gabonais des élections (CGE) et du fichier électoral. Que leur répondez-vous ?**

Nous n'avons rien éludé, ni évité. Nous avons longuement discuté du fonctionnement du CGE, du fichier électoral et de sa confection. Et de manière consensuelle, compte tenu de la technicité que requièrent certains aspects, nous avons décidé de mener ces réflexions dans le cadre du Comité de suivi paritaire qui proposera les améliorations susceptibles de garantir un meilleur fonctionnement du CGE. Ma conviction est que le modèle qui consiste à faire arbitrer le match par les compétiteurs eux-mêmes ne peut pas garantir la neutralité de l'arbitrage. Nombre de nos contradicteurs qui prennent la France pour modèle, devraient ne pas oublier qu'en France, l'élection est organisée par le ministère de l'Intérieur et donc par l'administration. Nous avons fait un choix différent et certains sont tentés par sa remise en cause systématique tant que le résultat ne leur est pas favorable.

L'autre inquiétude concerne l'efficacité du Comité de suivi. Qu'est-ce qui garantit qu'il ne subira pas le même sort que les précédents ?

Ce Comité de suivi que nous mettrons en place, a toutes les chances de parvenir à des résultats concrets. Il sera de taille réduite ; dix membres à parité. Son champ d'action et les sujets à aborder sont connus et il bénéficie de la Haute impulsion du président de la République. Les acteurs de l'Opposition n'auront aucun intérêt à ne pas pousser la Majorité à agir. Quant à la Majorité son intérêt est de prouver sa bonne foi et faire la démonstration de ce qu'elle a toujours agi dans l'intérêt de la Nation. Et puisque ce Comité de suivi est placé sous l'autorité du Premier ministre, je m'engage à le faire fonctionner et à faire aboutir l'ensemble des résolutions ayant fait l'objet d'un consensus d'une part, de même que je m'engage à tout mettre en œuvre pour parvenir à des consensus dynamiques sur les autres questions restées en suspens. **Plus d'un mois après votre nomination, comment appréhendez-vous la suite de votre mission ?**

J'ai présenté devant la représentation nationale une déclaration de politique générale claire et réaliste. Les membres du gouvernement sont tous mobilisés, chacun en ce qui le concerne, pour faire aboutir les projets retenus. Nous sommes conscients qu'il nous reste peu de temps avant l'échéance présiden-

tielle, mais nous travaillons pour le Gabon et pour l'avenir. Certains des projets connaîtront un aboutissement bien au-delà du mois d'août 2023. Il en est ainsi par exemple de la réhabilitation du réseau routier ou encore de l'achèvement des grands chantiers à l'arrêt depuis plusieurs années. Tout sera fait pour redémarrer ces chantiers, mais le temps ne permettra pas de les achever avant

«Ma détermination (...) ne faiblira pas malgré le temps qui passe»

le mois d'août. Ma détermination à cet égard ne faiblira pas malgré le temps qui passe.

Pensez-vous tenir le rythme des visites sur le terrain au regard de votre agenda et des nombreux défis ?

J'ai proposé une action gouvernementale fondée sur le patriotisme, le pragmatisme et la proximité. Les missions de terrain permettent de s'assurer que les solutions préconisées sont mises en œuvre de manière efficace et efficiente. Elles permettent également un retour d'expérience afin que des correctifs soient apportés. La conception des politiques publiques sans un rapport de proximité avec les populations, ne peut garantir l'efficacité de l'action gouvernementale. Et c'est pourquoi, avec l'ensemble du gouvernement nous continuerons à œuvrer au plus près des populations.

Lors du dernier Conseil des ministres vous avez annoncé la mise en place de quatre Comités de suivi de l'action gouvernementale. Où en êtes-vous ?

Ces Comités existent et sont coordonnés chacun par un ministre d'État. Il s'agit d'organiser le travail préalable des ministères sectoriels,

en vue de me soumettre les axes de décisions, pour traduction en actes des principaux piliers présentés lors de ma déclaration de politique générale. Pour rappel, j'avais indiqué comme priorité numéro 1 la lutte contre la vie chère avec l'organisation des assises réunissant les administrations, les professionnels du secteur et les associations de consommateurs. Le travail préparatoire est en cours, et dans les jours à venir nous proposerons des comités préparatoires et un chronogramme. Il en est de même pour ce qui est du réseau routier, des infrastructures de santé, d'éducation et de formation. Tout le travail préalable est quasi finalisé, il reste quelques détails à confirmer.

Au terme de vos échanges avec la Haute administration, pensez-vous avoir été compris ?

L'administration est un acteur majeur de l'action publique. Elle se situe en amont dans la conception des politiques publiques et en aval dans leur mise en œuvre. Mon propos en tant que chef du gouvernement est de rappeler l'impérieuse nécessité pour chacun, de s'approprier la vision du président de la République qui définit la politique de la Nation, de même que la traduction de cette vision par le gouvernement. J'ai par ailleurs demandé aux membres du gouvernement, d'impliquer davantage la Haute administration dans leur travail quotidien afin de mieux tirer profit de l'expertise dont elle dispose.

Aux Gabonais gagnés par le pessimisme et le désarroi aujourd'hui, quel message pouvez-vous leur livrer ?

Le pessimisme est destructeur, car il annihile toute dynamique de progrès. Il ne s'agit pas seulement de croire en mon gouvernement. Il s'agit pour chacun de prendre sa part dans l'effort de construction de la Nation. Nous devons cesser de nous comporter comme si le gouvernement pouvait tout faire tout seul. Chacun à la place qui est la sienne doit apporter sa pierre à l'édifice. Le gouvernement, que le président de la République m'a fait l'honneur de diriger, agit sous mon impulsion pour traduire sur le terrain les engagements pris devant la Nation. Je suis conscient des attentes nombreuses et pressantes de nos compatriotes dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Cependant, nous devons tous être conscients de ce que seul un effort collectif nous permettra de venir à bout des difficultés présentes, et de tracer un chemin d'avenir pour nous-mêmes et pour nos enfants.